



Centre de Ressources et de Documentation EURES LUXEMBOURG  
une collaboration ADEM-CEPS/INSTEAD



Rue Bender, 1 • L-1229 Luxembourg g  
Tél: ++352 478 53 89 / ++352 478 54 78  
e-mail : fabienne.jacquet@adem.etat.lu

BP 48 • L-4501 Differdange  
Tél: ++352 58 58 55 531 • Fax : ++352 58 55 53  
e-mail : franz.clement@ceps.lu

Internet : <http://www.eureslux.org/>

Avec le soutien financier de la Commission Européenne



# **LE RETOURNEMENT DE L'OFFRE DE TRAVAIL**

**DANS L'ESPACE FRONTALIER**

**SARRE/LORRAINE/LUXEMBOURG/  
LUXEMBOURG BELGE/RHÉNANIE-PALATINAT**

**Géry Coomans**  
Directeur de Recherche ISMEA





# **LE RETOURNEMENT DE L'OFFRE DE TRAVAIL**

**DANS L'ESPACE FRONTALIER SARRE/LORRAINE/LUXEMBOURG/  
LUXEMBOURG BELGE/RHÉNANIE-PALATINAT**

**GÉRY COOMANS**

**Directeur de Recherche ISMEA**

**une édition du Centre de Ressources et de Documentation**

**EURES Luxembourg**





## AVANT-PROPOS

La Grande Région, en dépit d'un taux de chômage proche de 10 % dans toutes ses composantes à l'exception du Luxembourg, connaît actuellement un certain nombre de tensions sur le marché du travail. Les entreprises connaissent des difficultés de recrutement de main-d'œuvre qualifiée dans des branches telles que la construction, les travaux publics, l'hôtellerie-restauration ainsi que pour certaines professions de l'industrie et des technologies de l'information et de la communication.

Des problèmes d'une autre ampleur et d'une autre dimension, consécutifs à l'évolution démographique, vont se poser dans les années à venir.

Suite à son analyse prospective présentée à l'ensemble des partenaires européens du réseau EURES lors du séminaire consacré à la promotion de la mobilité en Europe en novembre 2000 à Londres, le Comité de Pilotage du partenariat EURES Transfrontalier PED (EURES T PED) a demandé à l'auteur, Monsieur Géry Coomans, d'affiner son analyse pour l'espace frontalier Sarre / Lorraine / Luxembourg / Province de Luxembourg / Rhénanie-Palatinat. Ces travaux ont été présentés lors d'un séminaire organisé par le Comité de Pilotage de l'EURES T PED à Mondorf en mai 2001.

Le Centre de Ressources EURES Luxembourg a estimé que les analyses prospectives de Géry Coomans constituaient un apport important dans le débat actuel sur les perspectives à moyen terme du marché régional du travail. Nous remercions l'auteur d'avoir accepté leur publication dans le cadre de nos brochures relatives aux multiples facettes du marché de l'emploi.

## RESUME

Les années à venir seront caractérisées par une mutation de grande ampleur des paramètres démographiques de l'Europe, tant au plan de l'UE15 que des pays d'Europe Centrale et Orientale. La population de l'UE15 croîtrait certes encore de 2 % entre 2000 et 2015, mais la population d'âge actif (15-64) cesse quasiment de croître, tandis que l'effectif de jeunes entrant sur le marché du travail poursuivra sa décroissance.

Trois régions sur cinq (les deux Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat) semblent échapper, sous bénéfice de projections démographiques plus à jour, au lot commun de l'Europe : elles demeureraient des îlots de relative abondance démographique. Les mouvements migratoires contribuent à expliquer ces allures régionales.

En se concentrant sur la population active, on retrouve ces effets différenciés. Au cours de la décennie écoulée, les entités considérées ont connu de fortes croissances des actifs de 45-64, issus du baby boom. Mais, en projetant les taux d'activité par genre et âge de 2000 sur les effectifs de 2010, on observe que, à comportements d'offre constants, la Lorraine et la Sarre verraient leur population active décliner.

La question porte aussi sur la capacité future, pour le Grand-Duché, de s'en remettre aux travailleurs frontaliers pour assurer une croissance de l'emploi intérieur. Les projections montrent que le Grand-Duché pourrait continuer à satisfaire une demande même soutenue. Mais bien sûr, derrière les régions contiguës au Grand-Duché, de larges réserves seraient certainement disposées à affluer. La France aussi bien que la Wallonie sont appelées à demeurer des réservoirs de main-d'œuvre sur deux à trois décennies. La région de Rhénanie-Palatinat, ou l'ensemble de la Rhénanie du Nord – Westphalie constituent les régions d'Allemagne où la rareté démographique de la ressource humaine s'instaurera de manière progressive – en comparaison de l'Allemagne du Sud. Et par rapport à une population de 4 millions ici ou de 18 millions là, le Grand-Duché, avec une population projetée à 0.5 million vers 2020, peut

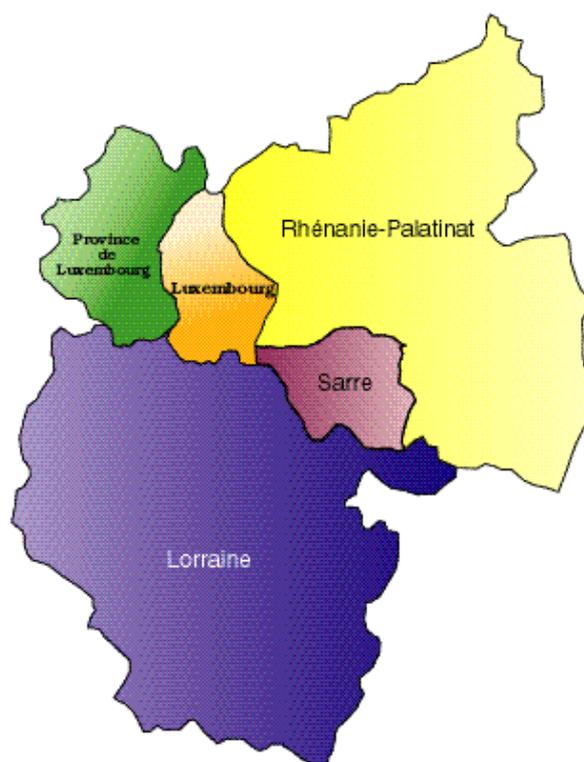


difficilement apparaître comme contraint par sa propre évolution économique. Cependant, la décroissance plus nette des effectifs jeunes risque de perturber la donne. Leur forte chute en Lorraine en particulier devrait signifier une moindre capacité d'attraction du Grand-Duché, et contribuer au nécessaire élargissement des aires de recrutement.

Enfin, l'étude examine les évolutions qualitatives de la main-d'œuvre et leurs implications dans le contexte de la société cognitive en train de se mettre en place.

## ESPACE ÉTUDIÉ

La présente étude concerne l'espace couvert par les deux EURES transfrontaliers PED et SLLR, à savoir le Grand-Duché de Luxembourg, la province belge de Luxembourg, la Lorraine, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat. Il est appelé **espace SLLR** par la suite.



## SIGLES

<b>ADEM</b>	Administration de l'Emploi
<b>EFT</b>	Enquête Forces de Travail
<b>EURES</b>	European Employment Services
<b>EURES T</b>	EURES Transfrontalier
<b>PED</b>	Pôle Européen de Développement
<b>SLLR</b>	Sarre Lorraine Luxembourg Rhénanie-Palatinat



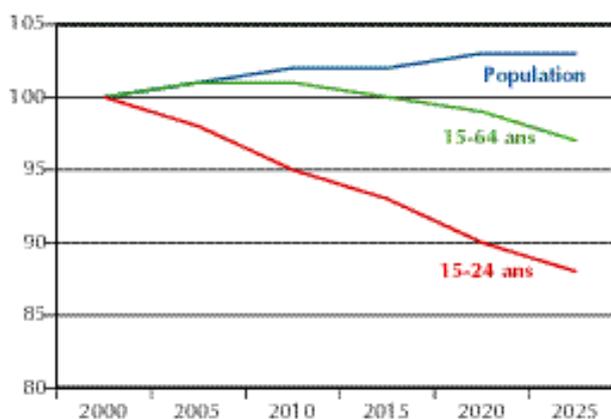
## Des mutations démographiques contrastées

Les années à venir seront caractérisées par une mutation de grande ampleur des paramètres démographiques de l'Europe, tant au plan de l'UE15 que des pays d'Europe Centrale et Orientale. La population de l'UE15 croîtrait certes encore de 2 % entre 2000 et 2015, mais la population d'âge actif (15-64) cesse quasiment de croître, et elle se retrouverait en 2015 à son niveau de 2000 (Graph.1).

L'effectif de jeunes entrant sur le marché du travail poursuivrait sa décroissance, et diminuerait de 7 % - avec des régions montrant une diminution allant jusqu'à 37 % (Galice). L'effet d'ensemble de ces mutations tiendra au passage à une situation inédite où la ressource humaine devient un facteur rare, en même temps que la population active sera soumise à un processus de vieillissement.

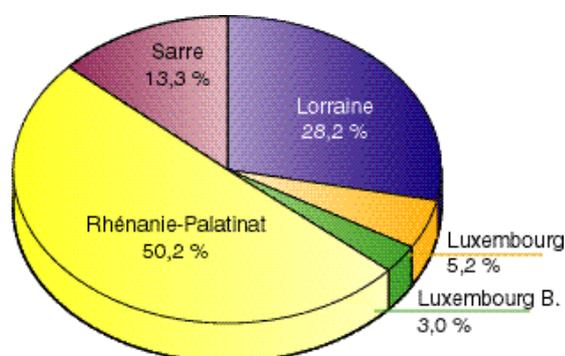
Par rapport à ces évolutions moyennes, l'espace SLLR montre des évolutions contrastées, avec des totaux qui sont largement tributaires des évolutions de la seule région de Rhénanie-Palatinat, du fait de sa prépondérance numérique très nette (Graph. 2). En moyenne des cinq régions de l'espace SLLR, les totaux sont relativement stables sur trente ans (Graph. 3).

**Graph 1 : Indice des groupes d'âge de la population - EU15 (Indice 100 = 2000)**

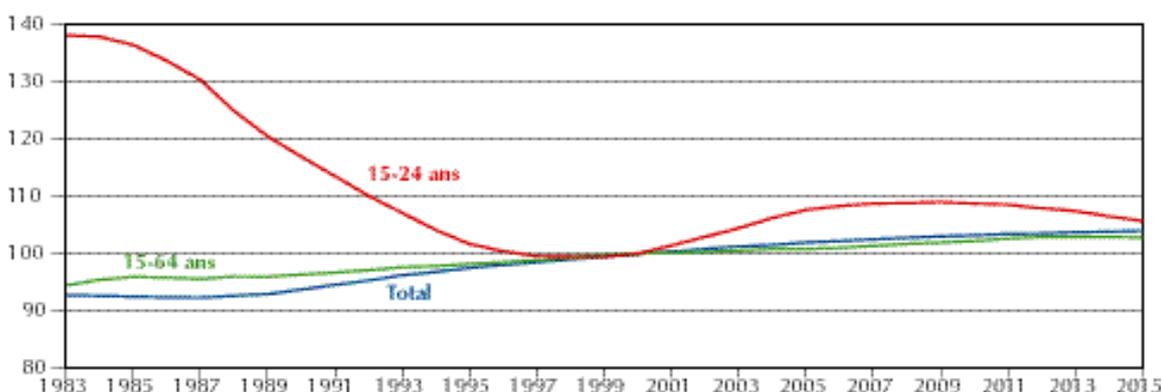


La source générale des données est Eurostat. Les projections démographiques utilisées sont celles d'Eurostat (2000 pour les projections nationales, 1997 pour les projections régionales, toutes selon le scénario de base). Les données démographiques de la Lorraine à partir de 2000 sont issues des projections réalisées par l'INSEE à l'été 2001 (scénario central).

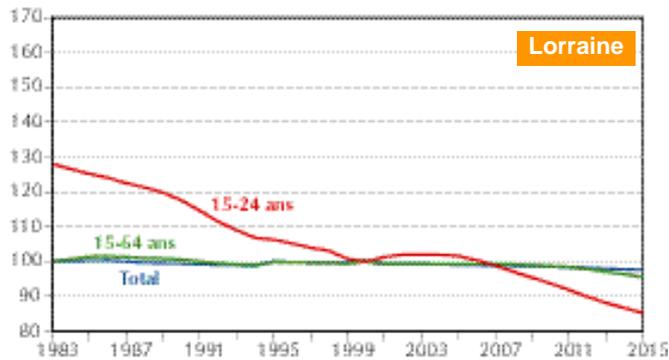
**Graph 2 : Population de l'espace SLLR en 2000 (Population : 8 087 000)**



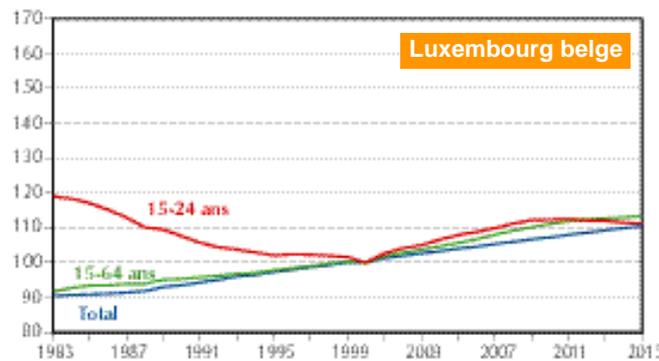
**Graph 3 : Evolution des groupes d'âge (1983-2015) (Indice 100 = 2000; Lorraine-Grand-Duché de Luxembourg-Luxembourg belge, Rhénanie -Palatinat et Sarre )**



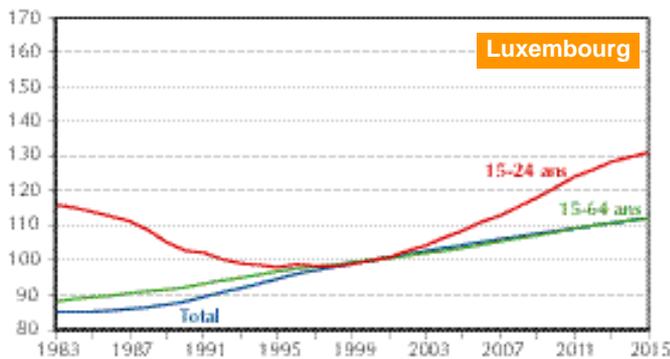
**Graph 4 : Evolution des groupes d'âge (1983-2015)**  
(Indice 100 = 2000)



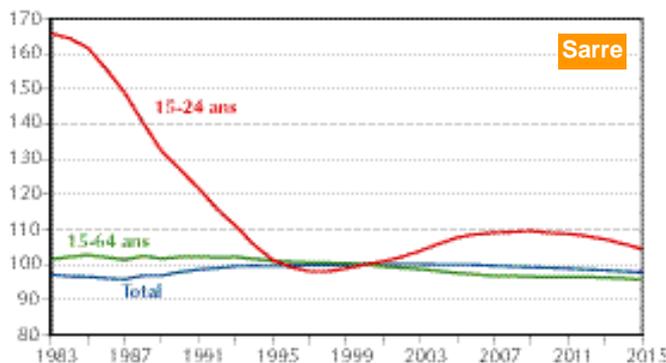
C'est l'effectif des 15-24 qui subit la baisse la plus nette, en recul de 28 % entre 1983 et 2000. Pour la période 2000-2015, les projections promettent une nouvelle croissance de l'effectif jeune en Rhénanie-Palatinat (+17 %), au Luxembourg belge (+11%) et au Grand-Duché (+31 %), mais une poursuite de la décroissance en Sarre et en Lorraine (-4 %) (Graph. 4). Il est important de noter que nous trouvons ici trois régions sur cinq qui échappent au lot commun de l'Europe et qui demeurent des îlots de relative abondance démographique.



Les mouvements migratoires contribuent à expliquer ces allures régionales.



En considérant les mouvements apparents de la **Lorraine**, par comparaison des groupes d'âge quinquennaux de cinq en cinq ans, après correction par les taux de survie apparents au niveau national, ce serait de l'ordre de 1 % des jeunes de 15-24 qui quitteraient chaque année la Lorraine, et 0.4 % en considérant l'ensemble de la population d'âge actif.



Pour le **Luxembourg belge**, les soldes seraient légèrement négatifs pour les 15-24 (mobilité d'études), mais surtout légèrement positifs en considérant l'ensemble des 15-64 (de l'ordre de 0.2 % par an).

Pour le **Grand-Duché**, le Conseil de l'Europe indique un taux net de migration de l'ordre de 1% par an, contre 0.2% en moyenne des Quinze sur la dernière décennie.

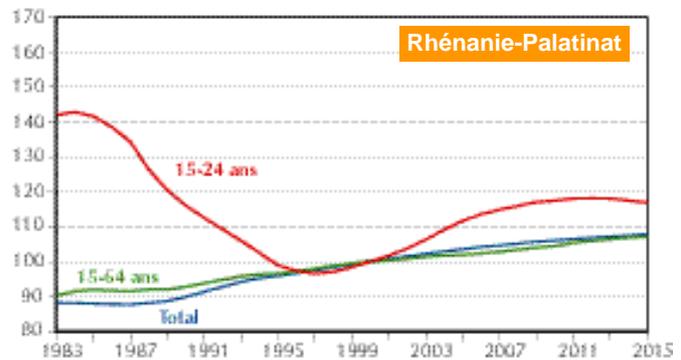
Pour la Sarre, la déperdition de jeunes équivaldrait à 1.3 % en base annuelle.



Et enfin, pour la Rhénanie-Palatinat, il y aurait un apport positif de jeunes migrants, proche de 1 % de leur effectif par an, moins prononcé dans le Rheinhessen-Pfalz que dans la région de Trêves et de Coblence. En outre, c'est la région de Trêves qui semble avoir le plus profité, jusqu'aux âges de la cinquantaine, des afflux qui ont fait suite à la chute du Mur.

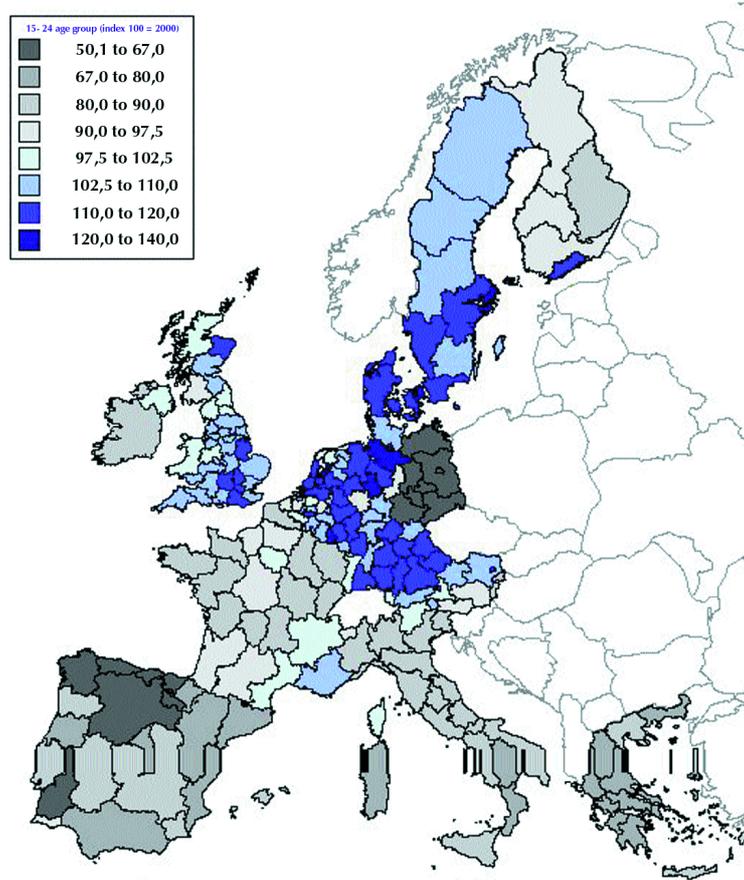
Au total, ces mouvements migratoires vont dans le sens de la pente démographique

Le Graph. 5 illustre cela sous un autre angle : l'espace SLLR est à la limite d'une zone où l'effectif de jeunes va encore connaître une croissance résiduelle et d'une zone où la décroissance est de règle.



**Graph 5 : Changement dans la taille des effectifs 15-24 ans / 2000 (=index 100) - 2015**

Eurostat 1997 - Projections démographiques (scénario de base)



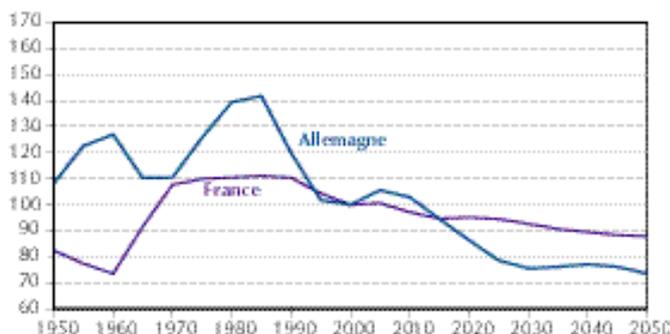
De fait, partant du *baby boom* allemand dans les années 1937-42 et du *baby boom* français dans l'après-guerre, la disposition en contre-cycle va s'atténuant, en dessinant encore un léger rebond allemand (Graph. 6). La Belgique et le Luxembourg se sont tenus plus proches du calendrier et du profil français (Graph. 7), et c'est par le double effet des migrations entrantes et du maintien d'un taux de fertilité plus élevé que le Grand-Duché connaîtrait encore des croissances significatives.

### Des effets sur la population active

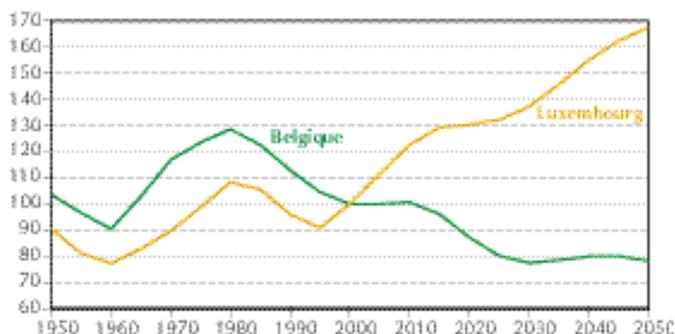
En se concentrant sur la population active, on retrouve ces effets différenciés. Au cours de la décennie écoulée, les régions belge, luxembourgeoise et française ont connu de fortes croissances des actifs de 45-64 ans dans la décennie 2000-2010, en fonction des écarts de taux d'emploi au-delà de 55 ans, et des tendances en matière de participation féminine. Par ailleurs, le Grand-Duché montre les croissances les plus fortes, surtout pour les femmes, avec toutefois une baisse plus nette des effectifs jeunes (Graph. 8).

Par contre, dans le profil des deux régions allemandes, on observe la trace nette du baby boom de 1937-42 ainsi que le rebond de natalité des années 1960, avec de fortes croissances de l'activité féminine. Dans ces mêmes deux régions, la décennie précédente a surtout été marquée par la décroissance très nette des effectifs d'actifs jeunes (quelque trois-dixièmes dans le Palatinat, et quatre-dixièmes dans la Sarre). Ceci contribue à expliquer pourquoi l'Allemagne a aspiré les jeunes, sans ces files d'attente qui faisaient grimper les taux de chômage des jeunes en France et en Belgique. Ceci préfigure aussi de ce qui arrivera de manière incontournable dans ces nombreuses régions d'Europe où le rétrécissement des cohortes de jeunes entrants les désignera comme ressource rare.

**Graph 6 : Effectifs de 15-24 en France et en Allemagne (1950-2050) (base 100 = 2000)**



**Graph 7 : Effectifs de 15-24 en Belgique et au Luxembourg belge (1950-2050) - (base 100 = 2000)**



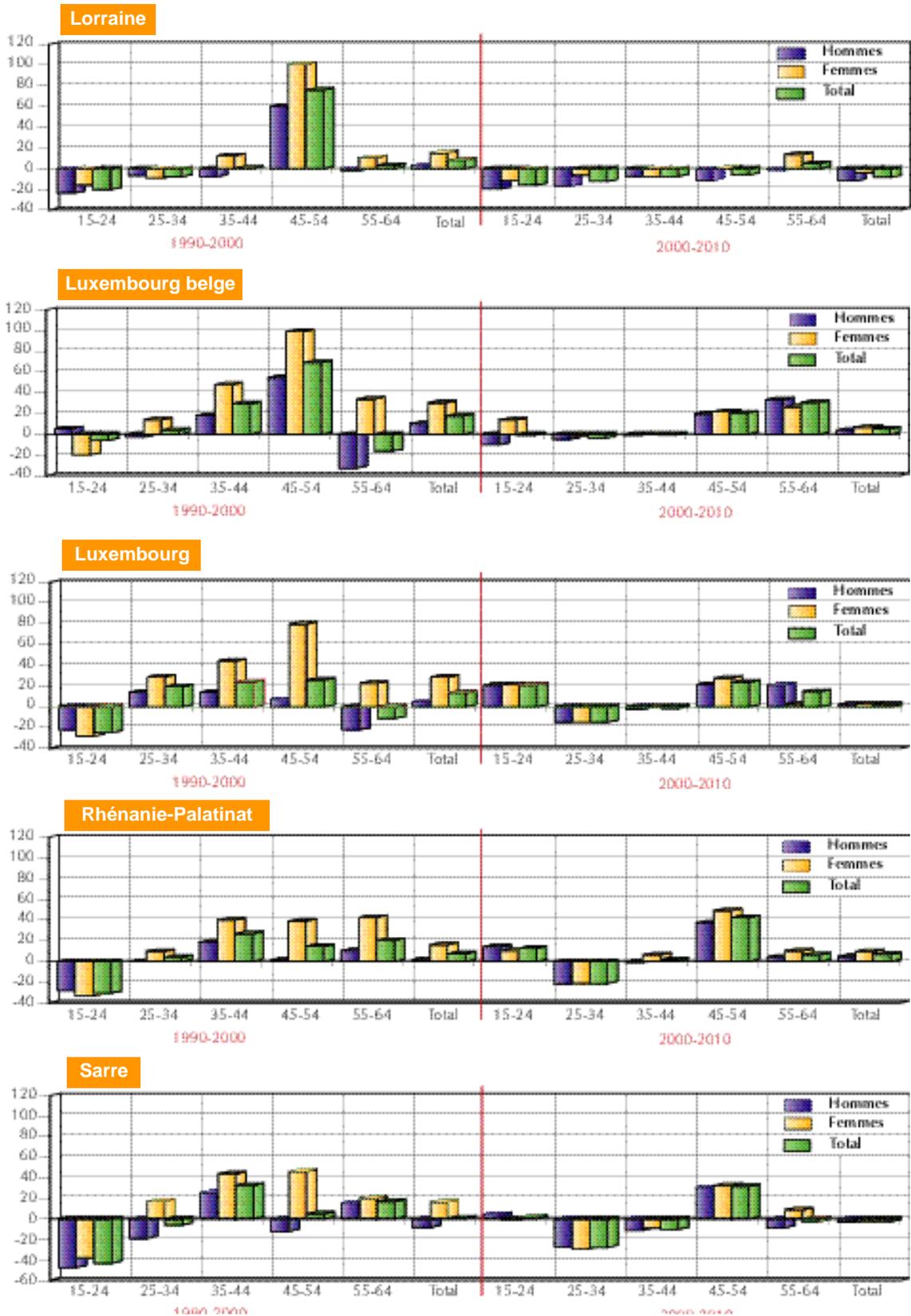
Graph. 6 et 7 basés sur UNO, *World Population Prospects, 2000 Revision, Medium variant*.

En projetant ainsi les taux d'activité par genre et âge de 2000 sur les effectifs de 2010, on observe que, à comportements d'offre constants, la Lorraine verrait sa population active décliner, au total, de près d'un dixième (-8.4%), cette régression se répartissant de manière relativement homogène sur l'ensemble des groupes d'âge.

La population active en Sarre connaîtrait également une décroissance, de l'ordre de 3 %, avec une poursuite très nette des actifs jeunes, et une croissance soutenue des 45-54 ans.

A l'opposé, les trois autres régions connaîtraient, sous les mêmes hypothèses de comportements constants, des croissances résiduelles de population active : environ 2 % pour le Grand-Duché et plus de 5 % dans la province belge, avec un vieillissement marqué pour les deux régions, et pour le Palatinat, un processus de vieillissement qui s'accusera surtout dans la décennie suivante.

**Graph 8 : Changement dans la taille de la force de travail par genre et âge (1990-2010)**  
 (exprimé en % de l'effectif de début de période)



## L'impact sur les taux d'emploi

Ces évolutions contrastées aboutiront à des effets de soutien du taux d'emploi non moins variables. Les évolutions de celui-ci résultant à la fois des évolutions de l'emploi au numérateur et de celles de l'effectif en âge de travailler (15-64 ans) au dénominateur, on observe logiquement que la récession démographique va en soutenir la croissance, alors que la croissance démographique suppose une création soutenue d'emplois pour éponger le surplus d'arrivants.

En comparant les Quinze Etats membres (Graph. 9), on observe que déjà l'Allemagne et l'Italie ne verraient pas leur taux d'emploi reculer par rapport à son niveau de 2000 si l'emploi demeurerait stable tout au long de la décennie, parce que la population d'âge actif y est elle-même stable.

On observe aussi que 1 % de croissance annuelle de l'emploi suffirait à amener le taux d'emploi des huit Etats membres au-delà de 70 %, soit à proximité des zones de forte tension – puisque la zone des 75 –78% est celle où seul un afflux démographique supplémentaire permet d'encore créer de l'emploi. Et aucun de ces mêmes huit Etats membres (les trois pays nordiques, l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Portugal) ne serait en mesure de réaliser une croissance de l'emploi qui serait, au cours de la

décennie à venir, significativement supérieure à 1 % l'an, ou de maintenir seulement 1 % de croissance annuelle de l'emploi sur deux décennies. Seule l'Espagne demeurerait, toujours avec 1 % de croissance annuelle de l'emploi, sous la barre des 60 %.

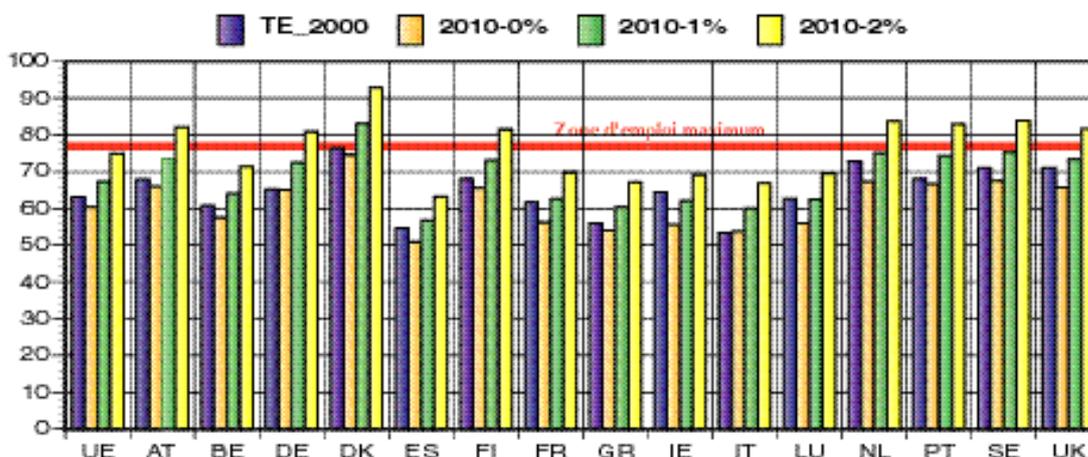
Pour les cinq régions considérées, on retrouve clairement l'effet des tendances décrites. La Lorraine (Graph.10) verrait elle-aussi son taux d'emploi croître, fut-ce légèrement, même avec un emploi strictement stable. Avec 1 % de croissance annuelle de l'emploi pendant 10 ans, le taux d'emploi se rapprocherait de 70 %, ce qui suppose des progressions significatives de «l'employabilité». (Graph. 9).

Les «deux Luxembourg» ont besoin, pour seulement maintenir le taux d'emploi à son niveau de 2000, d'une croissance annuelle de l'emploi de 0.8 % (Grand-Duché) à 1 % (Lux(B)). Une croissance même de 2% l'an n'amènerait leur taux d'emploi qu'autour des 70 %.

Par rapport à la croissance de l'emploi observée de 1998 à 2000 (soit +5 % au Luxembourg belge, et +6% dans le Grand-Duché en ne considérant que la population de résidence grand-ducale), un ralentissement paraît a priori inévitable par contrainte d'offre à moins d'élargir l'effectif de la population en âge de travailler.

**Graph 9 : Taux d'emploi en 2000 et en 2010 selon 3 scénarios\* de croissance de l'emploi**

\* Soit 0%, 1% et 2% de croissance de l'emploi par an à partir de 1999-2000



Source des données : Eurostat Enquête sur les Forces de Travail - Eurostat 2000 Demographic Projections (Baseline scenario)

C'est bien ici qu'il faut évidemment prendre en compte le phénomène des travailleurs pendulaires (appelés officiellement «frontaliers») allant au Grand-Duché, dont l'effectif est en augmentation constante.

Pour 180.000 emplois occupés par des habitants du Grand-Duché, l'Enquête sur les Forces de Travail d'Eurostat (EFT) de 2000 (deuxième trimestre) donne en outre 79.000 travailleurs pendulaires en provenance de France (41.000, soit 52 %), de Belgique (27.000, ou 34 %) et d'Allemagne (11.000, soit 14%), amenant le total des emplois locaux à 259.000.

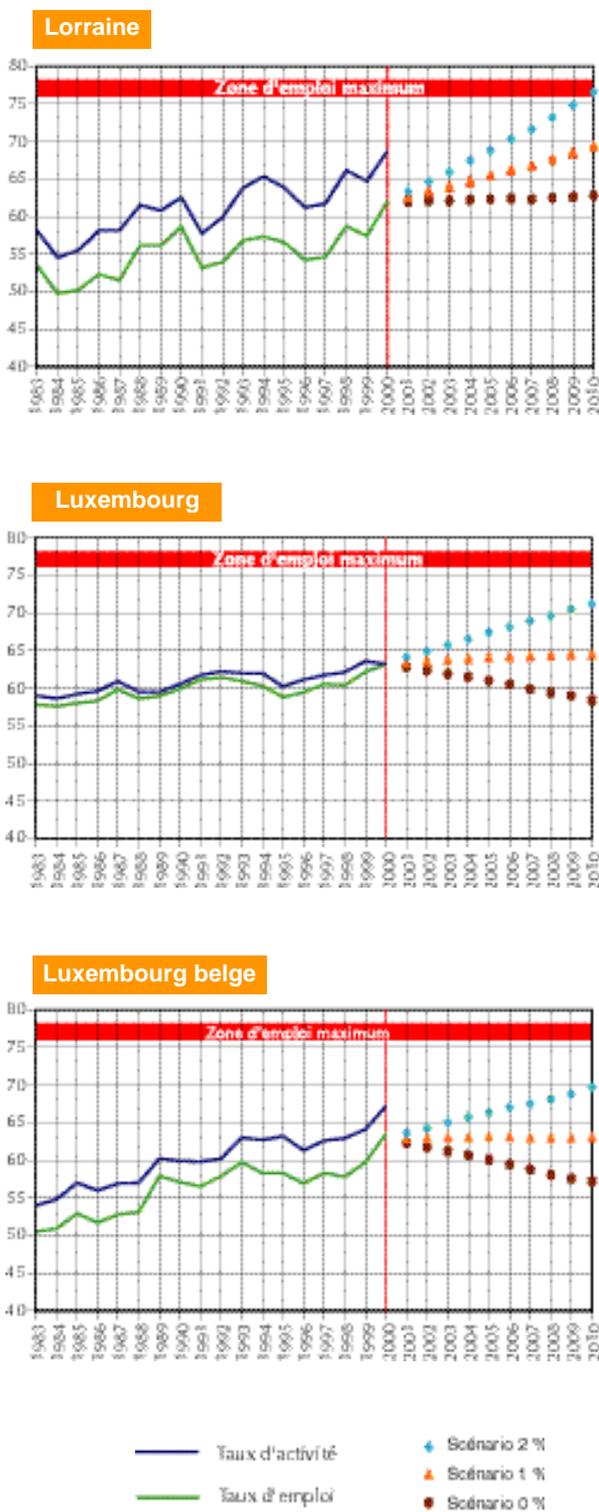
La note du 6 novembre 2001 de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale donne, au 31 juillet 2001, 99.700 frontaliers sur un total de 280.000 emplois (35.6%), en augmentation de 6.000 par rapport au 31 janvier.

Le nombre de frontaliers belges, par rapport aux résultats de l'EFT du printemps 2000, est en croissance légère avec un pourcentage en décroissance (27%). La croissance est française (53 % du total) et surtout allemande (19 % du total).

Cela conduit le Grand-Duché, avec 5,4 % de la population de l'espace SLLR, à fournir proportionnellement davantage d'emplois. Les emplois exercés au Grand-Duché représenteraient ainsi plus du quart des emplois occupés par l'ensemble des résidents du Luxembourg belge, et plus de 4 % pour les personnes employées en Lorraine.

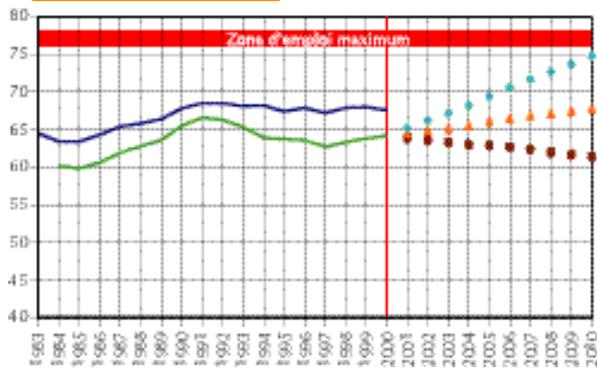
A noter également que les Portugais, qui représentaient 14 % de la population résidente au Grand-Duché au printemps 2000 (EFT 2000/II), y occuperaient aussi un emploi salarié sur cinq – avec une concentration, pour quasiment la moitié des hommes portugais, dans le secteur de la construction, dont ils feraient à eux seuls les 3/10èmes de l'emploi.

**Graph 10 : Taux d'emploi (population de 15-64 ans) (1983-2000) Projection selon 3 scénarios d'évolution de l'emploi (2000-2010)**

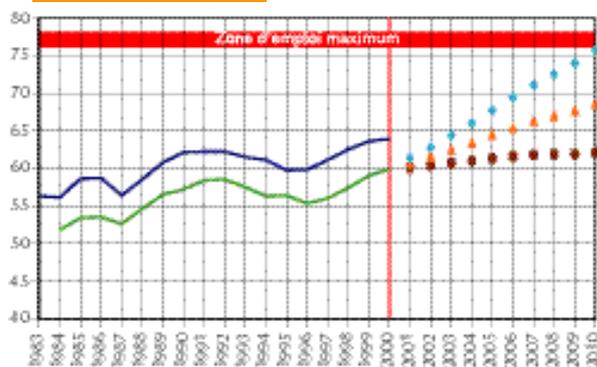


Source des données : Eurostat, Enquête sur les Forces de Travail et Projections démographiques 2001 (Scénario central).

### Rhénanie-Palatinat



### Sarre



— Taux d'activité      ◆ Scénario 2 %  
 — Taux d'emploi      ▲ Scénario 1 %  
                                  ● Scénario 0 %

Source des données : Eurostat, Enquête sur les Forces de Travail et Projections démographiques 2001 (Scénario central).

En outre, la distribution par secteur NACE, par nationalité et par lieu de résidence est révélatrice de sélections implicites.

Dans l'ensemble de l'emploi, les nationaux luxembourgeois sont 36 %, à côté desquels les résidents d'autres nationalités représentent 27 % et les non-résidents pendulaires 37 %. Les non-nationaux représentent jusqu'à 89 % de l'emploi dans le secteur «hôtels-restaurants», 88 % dans la construction, 84 % dans les services domestiques, 83 % dans le secteur «immobilier, location, services aux entreprises» (voir Tab. 1).

Dans les industries manufacturières, les non-nationaux constituent 69 % des effectifs, et 70 % dans l'intermédiation financière – laquelle assure ici 12.7 % de l'emploi total, contre 3.4 % en moyenne de l'UE15. A l'autre bout, ils ne font que 10 % dans l'administration publique et dans la «production-distribution d'électricité, gaz, eau».

A noter que les résidents non-nationaux représentent la part la plus forte dans les services domestiques (75 %), «hôtels-restaurants» (55%) – outre bien sûr les «activités extra-territoriales».

**Tableau 1 : Répartition de l'emploi par secteurs NACE au Grand-Duché de Luxembourg (31 mars 2001)**

Source des données : IGSS Doc A. Tibesar - EURES Luxembourg (ADEM-CEPS)

	Résident		Total	Frontaliers			Total (Struct. vert.)
	Lux	Etrangers		France	Belgique	Allemagne	
Agric., chasse, sylv., pêche, aquacult.	28,8	44,4	26,8	10,8	11,9	4,1	0,5
Ind. Extract.	34,1	29,2	36,8	23,1	3,6	10,1	0,1
Ind. Manufact.	31,3	19,5	49,1	27,8	12,7	8,6	13,5
Prod-distrib. élect., gaz, eau	90,0	4,9	5,1	2,2	0,8	2,1	0,4
Construction	12,5	45,2	42,4	22,1	10,2	10,1	10,6
Commerce, répar. auto et d'art. domest.	31,5	26,6	42,1	23,3	12,5	6,3	13,3
Hôtels et restaurants	10,7	55	34,2	27,7	4,9	1,6	4,2
Transports et communication	33,3	23,1	43,6	16,6	10,5	16,5	7,5
Intermédiation financière	30,1	28,4	41,5	16	14,5	11	12,7
Immob., location et serv. aux entrep.	17,4	29,3	53,3	33,5	15,2	4,6	13
Adm.. Publique	90,2	7,7	2,1	0,8	0,6	0,7	12,2
Education	51,2	30,2	18,6	9,2	5,7	3,7	0,5
Santé et action sociale	48,5	24,1	27,3	13,6	6,9	6,8	5,5
Serv. Collectifs sociaux et personnels	41,4	31,8	26,9	16,9	6,3	3,7	2,6
Services domestiques	15,9	74,9	9,2	6,2	1,4	1,6	1,3
Activité extra-territoriales	9,9	55,9	34,2	24,6	8,3	1,3	0,3
Non déterminé	21,9	33,1	45,0	20	18,9	6,1	0,6
<b>Total</b>	<b>35,8</b>	<b>27,3</b>	<b>36,9</b>	<b>19,7</b>	<b>10,1</b>	<b>7,1</b>	<b>100,0</b>

Les pendulaires français sont principalement actifs dans le secteur «Immobilier, ... services aux entreprises «hôtels-restaurants» et les industries manufacturières (où ils représentent respectivement 34% ;28 % et 28 % de l'emploi). Les Belges le sont dans l'intermédiation financière et «immobilier, ... services aux entreprises» (15 %). Les Allemands sont bien représentés dans la branche «transports et communication» et l'intermédiation financière (17 et 11 %).

On est donc bien ici dans un cas de marché du travail fonctionnant à travers les frontières. Et les croissances de l'emploi qui viendraient soutenir les taux d'emploi des cinq régions dépendent de manière significative pour la Lorraine, et de manière déterminante pour le Luxembourg belge, du Grand-Duché. La question porte alors aussi sur la capacité future, pour le Grand-Duché de s'en remettre aux travailleurs frontaliers pour assurer une croissance de l'emploi intérieur.

Il paraît bien sûr légitime à cet égard, de rapporter les réserves de main-d'œuvre des régions voisines à cette demande grand-ducale. Si c'est le Grand-Duché qui absorberait toute la croissance possible de l'emploi des résidents du Luxembourg belge, telle que cela y amènerait le taux d'emploi à 75 % à l'horizon 2010, cela ferait 32.000 emplois supplémentaires, soit davantage que 10 % du niveau actuel de l'emploi au Grand-Duché. Appliquant le même calcul à la même échéance, la Lorraine pourrait fournir 182.000 personnes à l'emploi grand-ducal. Ce résultat dit assez, pour artificiel qu'il soit, que le Grand-Duché pourrait continuer à satisfaire une demande même soutenue. Quant à l'apport possible du Palatinat, il est patent qu'une croissance modérée de l'emploi suffirait à ménager des réserves importantes pour une croissance de l'emploi qui se polariserait sur le Grand-Duché.

Les graphiques 11a à 11e confirment cela pleinement, en montrant en plus l'élasticité de l'effet de participation par rapport aux évolutions de la demande : à chaque fois que nécessaire, des afflux d'inactifs sur le marché du travail ont permis d'assurer des croissances soutenues. Et même si les perspectives lorraines sont restreintes à terme

par la démographie, en termes de flux globaux et en termes de vieillissement, les marges de croissance demeurent a priori appréciables. L'emploi de Lorrains en Lorraine représente encore près du quadruple de tout l'emploi grand-ducal. En outre, l'effet de masse demeure encore appréciable.

A un horizon plus long, la décroissance de 10 % de la population lorraine, telle que résultant des projections INSEE pour 2020, devrait certes tendre le marché local du travail, et contribuer à resserrer les flux pendulaires vers le Grand-Duché (voir Rapport Quintreau, Ages et emploi à l'horizon 2010, Rapport du Conseil Economique et Social, Editions des Journaux Officiels, vol. II, 31 octobre 2001).

Et si les actifs du Luxembourg belge voyaient leur effectif croître d'encore 7 % sur la décennie à venir par simple effet démographique, cela demeure limité en termes de volume. En tout état de cause, les réserves du Palatinat demeurent, en théorie, plus élevées, en tout cas à l'horizon de la prochaine décennie.

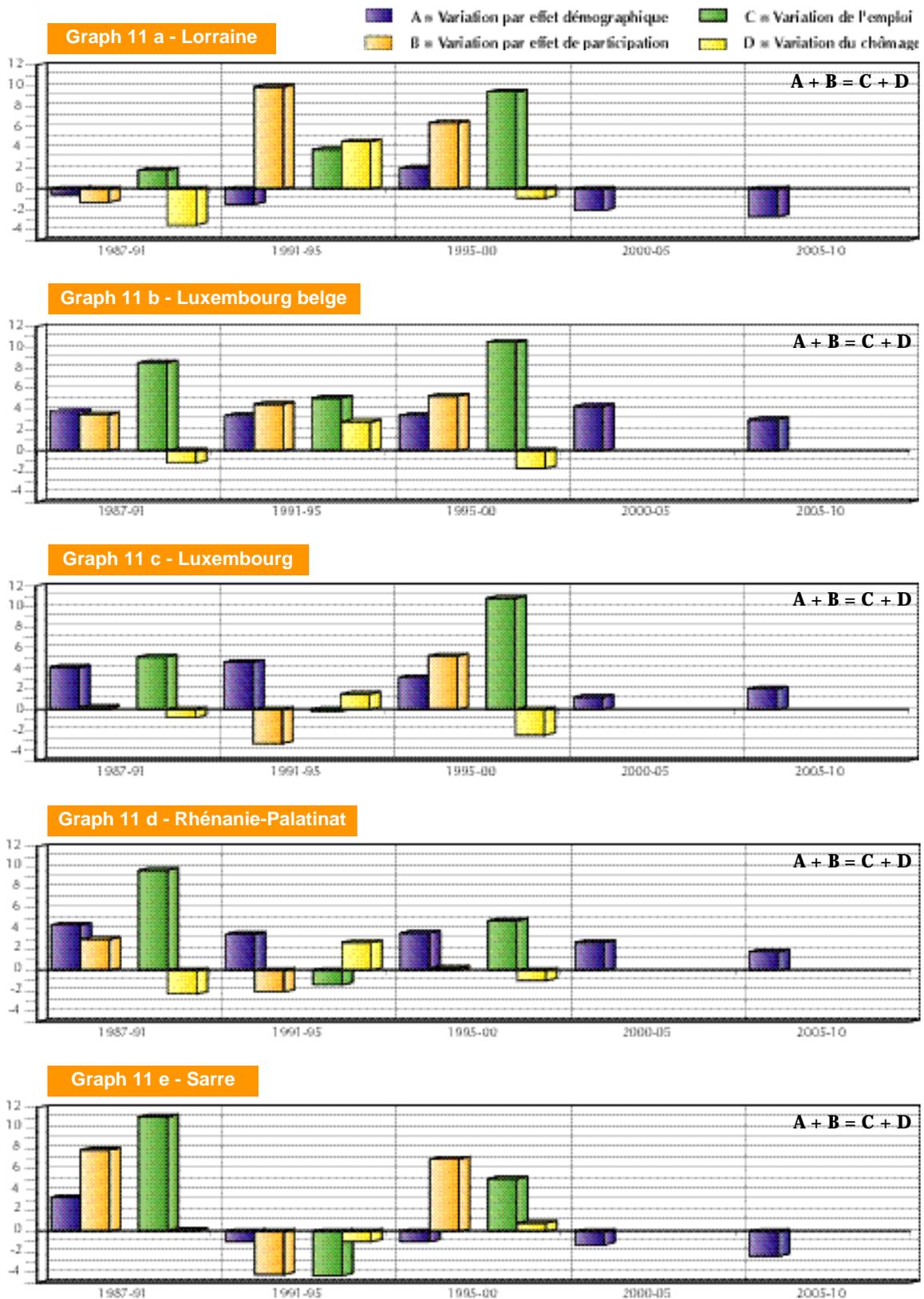
Mais bien sûr, derrière les régions contiguës au Grand-Duché, de larges réserves seraient certainement disposées à affluer. La France aussi bien que la Wallonie sont appelées à demeurer des réservoirs de main-d'œuvre sur deux à trois décennies. La région de Rhénanie-Palatinat, et l'ensemble de la Rhénanie du Nord – Westphalie, constituent les régions d'Allemagne où la rareté démographique de la ressource humaine s'instaurera de manière relativement progressive – en comparaison de l'Allemagne du Sud. Et par rapport à une population de 4 millions dans la première ou de 18 millions dans la seconde, le Grand-Duché, avec une population projetée à 0.5 million vers 2020, peut difficilement apparaître comme contraint par sa propre évolution démographique.

Cependant, la décroissance plus nette des effectifs jeunes risque de perturber la donne. Leur forte chute, en particulier en Lorraine, devrait signifier une moindre capacité d'attraction du Grand-Duché, et contribuer au nécessaire élargissement des aires de recrutement.



### Graph 11 : Décomposition des variations de la population active (1987-2010)

Exprimé en % de la population active de début de période



## Les exigences qualitatives

Enfin, un mot doit être dit des évolutions qualitatives de la main-d'œuvre. La tendance générale, en Europe, est celle d'une progression historique des niveaux éducatifs de la population en âge de travailler. Entre 2000 et 2010, l'effectif des détenteurs d'un diplôme du supérieur croîtrait de 16 % (groupe d'âge 25-64 ans), et de 17 % pour les détenteurs du secondaire supérieur. L'effectif de ceux qui n'auraient pas obtenu le secondaire supérieur décroîtrait de 19%. Sur une décennie, c'est un glissement de portée considérable. Le graph. 12 (période 1999-2000 à 2010) donne à voir des progrès encore plus spectaculaires en Espagne, au Portugal et en Grèce, mais aussi en Belgique et en France, alors que les progressions sont faibles en Allemagne.

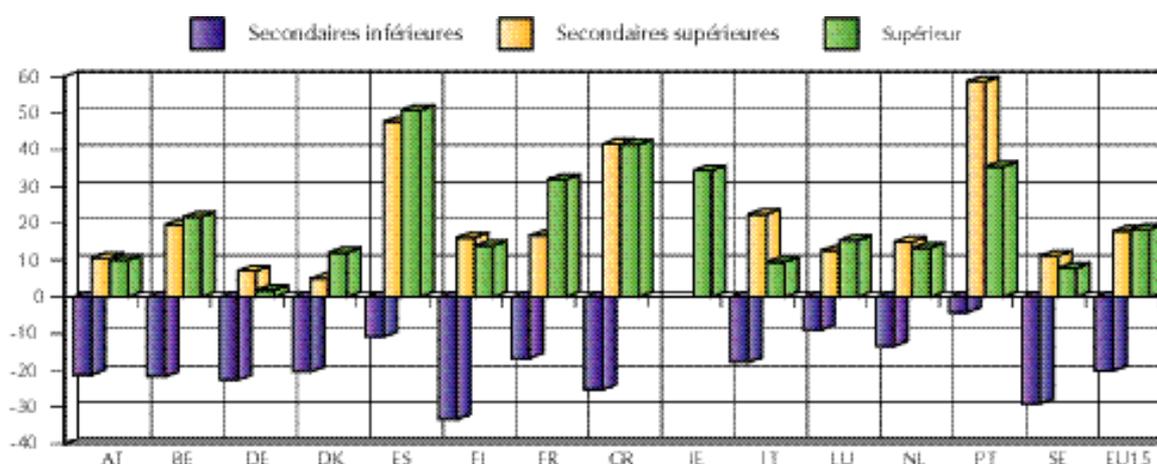
Au plan de l'espace SLLR, les progressions sont peu homogènes. Elles sont le moins spectaculaires au Grand-Duché (respectivement +15 % pour les effectifs détenteurs d'un diplôme du supérieur, +13 % pour les détenteurs du niveau bac et -9% pour les moins qualifiés avec des progressions

beaucoup plus fortes pour les femmes) -, en Sarre (-0.3 %, +1.6% et -24.4 %) et en Rhénanie-Palatinat (+8%, +13% et -25%). Elles sont par contre très nettes en Lorraine (+20%, + 6% et -27 %), mais surtout pour ce qui est de la réduction du niveau inférieur.

Les progressions sont encore plus massives dans le Luxembourg belge (+24 %, +30% et -11%). C'est aussi le Luxembourg belge, qui montre déjà aujourd'hui, la structure la plus favorable, avec plus d'un quart de la population de 25-64 ans munie d'un diplôme du supérieur, tant pour les hommes que pour les femmes. Autour du Grand-Duché, seule la Rhénanie-Palatinat fait mieux, mais uniquement pour les hommes (28 %), et pas du tout pour les femmes (14 %). La Lorraine se tient encore à 18 % tant pour les hommes que pour les femmes. Le Grand-Duché est dans une position intermédiaire pour les hommes (22 %, soit la moyenne européenne), mais, comme l'Allemagne en général, la part de niveau supérieur parmi les femmes y demeure très en retard, à 15 %.

**Graph 12 : Estimation des variations d'effectifs par niveau d'éducation dans la population de 25-64 ans entre 2000\* et 2010**

Exprimé en % de variation



\* 2000 for all Member State except 1999 for DE,GR, LU, NL and EU-15 average.

Low = Isced 0-2 = Less than Upper Secondary; Medium = Isced 3 = Upper Secondary; High = Isced 5-7 = Tertiary

Source : Eurostat LFS and 2000 Demographic Projections (Baseline scenario) - Handling ISMEA8/2001

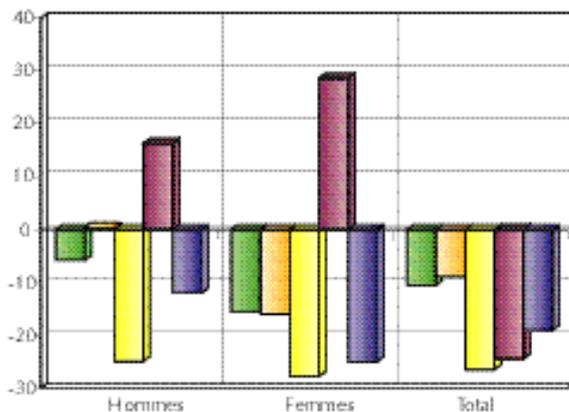


**Graph 13 : Variation d'effectifs par genre et niveau éducatif entre 2000 et 2010 (population 25-64 ans) - %**

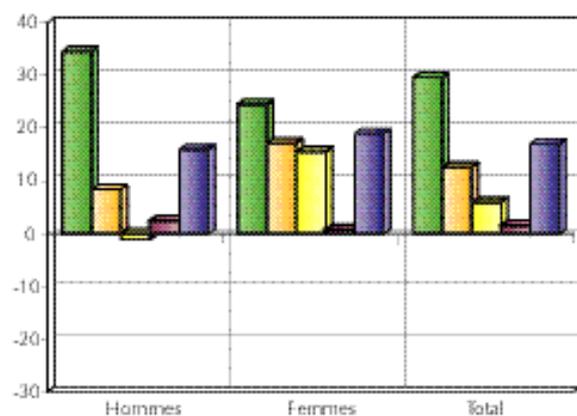
Eurostat LFS 2000 - Données Rhénanie-Palatinat non disponibles



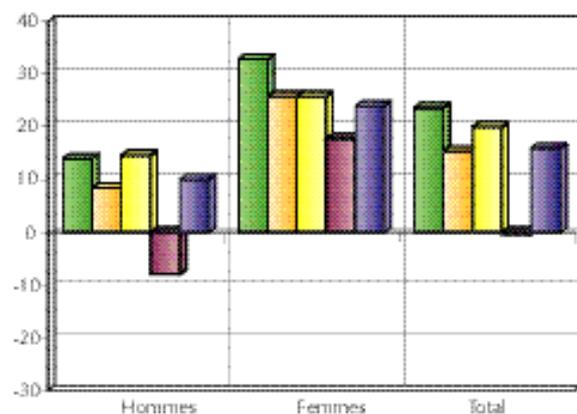
**Moins que le secondaire supérieur**



**Secondaire supérieur**



**Supérieur**



Les effets de ces évolutions devraient nourrir la mise sous tension au plan des activités non-qualifiées.

Avec des régressions plus fortes du côté des femmes, on verrait se multiplier les pénuries de « petites mains » féminines, dans l'industrie et les services. La régression pour les hommes non-qualifiés ne serait massive qu'en Lorraine, et c'est là qu'on assisterait aux tensions d'offre les plus nettes. Les industries à faible valeur ajoutée y trouveront l'obligation des montées en gamme et des spécialisations affinées. Cela concernera certainement la confection lorraine, comme la confection vendéenne, où les anciennes formes d'insertion professionnelle au SMIC de jeunes femmes cesseront d'être praticables.

Avec en face les fortes progressions de détenteurs d'un diplôme du supérieur, fussent-elles tellement plus marquées pour les femmes, ce qui se met en place, ce sont les conditions d'une stratégie de haute valeur ajoutée et de relance des progressions de productivité. Et c'est là que la société cognitive trouvera ses formes et ses contenus.

Novembre 2002 - Luxembourg  
ISBN N° 2-87987-305-3